

divers travaux utiles, entrepris dans le but d'éclairer l'histoire médicale de la folie.

Sans doute, quoiqu'il en soit, M. Bottex saura utiliser ses premières études; le nouveau poste qui vient de lui être confié par le gouvernement lui permettra de continuer ses recherches scientifiques; mais les relevés statistiques d'un vaste hôpital ne seront plus là pour témoigner du succès de ses méthodes, et cette expérience de huit années sera perdue pour l'Hospice de l'Antiquaille.

Chargé, à diverses reprises, de prononcer le discours d'ouverture du cours de clinique établi dans cet hospice, M. le docteur Bottex a successivement traité les questions suivantes : *Du siège et de la nature de l'aliénation mentale; des hallucinations; de la médecine légale des aliénés, dans ses rapports avec la législation criminelle.* Au moment de se retirer, il lui restait à faire connaître, par un aperçu statistique, les diverses espèces de folies qui se sont succédées dans son service et les moyens curatifs qu'il leur a opposés : c'est là le double but qu'il s'est proposé dans le compte rendu dont nous nous occupons ici.

Sans nous arrêter aux chiffres de détail donnés par l'auteur et laissant de côté les classifications, nous dirons que la proportion des guérisons a été de 1 sur 5 environ pour les femmes, et d'un peu plus de 1 sur 5 pour les hommes. Ces résultats, et ceci est important à noter, ont été obtenus sur un ensemble composé en grande partie de malades atteints d'affections incurables.

Le traitement physique, sauf les modifications exigées par des circonstances particulières, s'est composé le plus ordinairement des saignées, des bains, des douches, des purgatifs et des exutoires; les autres moyens, préconisés par les auteurs, n'ont trouvé que de rares applications.

Quant au traitement moral, l'isolement est placé en première ligne par l'auteur : « *En éloignant, dit-il, les aliénés de leurs parents et de leurs amis, en les arrachant à toutes leurs habitudes, on opère sur leur esprit un changement utile, parce qu'ils sont forcés de se soumettre à des étrangers sur lesquels ils n'ont aucun empire; leur volonté se trouve ainsi brisée, ce qui est de la plus haute importance.* »

Ces malheureux doivent être traités avec humanité; mais il est bon, dès leurs premiers emportements, de leur prouver qu'ils ne sont pas les plus forts. Il faut les occuper continuellement, surtout à des travaux manuels et leur procurer toutes les distractions compatibles avec leur état.

« *Pour que le traitement moral de la folie soit possible, continue l'auteur, il faut que l'hospice soit lui-même, suivant l'heureuse expression de M. Esquirol,*